

Loi sur les télécommunications

Notification d'une procédure de révocation

Une procédure de révocation, basée sur la législation des télécommunications, a été introduite à l'encontre de la/les personne/s suivante/s:

Ouverture d'une procédure de révocation

- Mobideal, Postfach, 8952 Schlieren
- Manuel Zurita Garcia, Route des Pins 24, 2035 Corcelles NE

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Téléphone +41 (0)32 327 55 11
Fax direct +41 (0)32 327 55 49